

Changements: est-ce le bout du tunnel?

La Région 4 La Morges a dû réaliser la fusion
avec deux paroisses de la Région 3 La Côte
et procéder à la dissolution de la paroisse de Colombier – Vullierens

La fusion a été un sujet très important pour l'année 2011. Les CR et les services communautaires se sont rencontrés et ont fixé la date de la fusion. Un groupe de travail a été constitué et a tenu de nombreuses séances pour créer cette nouvelle région B, devenue région 2.

Atouts

Les deux rencontres des conseils des lieux d'Eglise ont donné au processus une légitimité démocratique. Les atouts d'une grande région sont la rationalisation des tâches administratives et l'utilisation des compétences personnelles pour arriver à offrir un service de qualité avec partage et convivialité. L'Eglise souhaite en jouant ce deuxième atout compenser la déshumanisation de la communication dans la société actuelle.

Difficultés

Les difficultés rencontrées dans le processus de fusion ont été nombreuses: beaucoup de séances demandant un engagement, une préparation et un suivi des dossiers, les prises de position, les divergences entre les habitudes des uns et des autres, les coûts augmentés pour certaines paroisses, la lassitude face aux changements, les exigences du Conseil synodal (20% de ministère communautaire, 80% de ministère pastoral). La réduction de la dotation a été un sujet délicat, car il fallait garder un équilibre dans la région.

Conséquences

Dans cette grande région, il devient difficile d'organiser des activités catéchétiques centralisées, d'où la création de deux pôles d'activité: le pôle Ouest (L'Aubonne, Gimel – Longirod et Pied du Jura) et le pôle Est (Lonay – Préverenges, Morges, St-Prex – Lussy – Vufflens). Deux ministres régionaux à 50% assurent l'animation du catéchisme en collaboration avec les ministres paroissiaux et le ministre Jeunesse.

Dans le budget 2012, des paroisses ont vu leurs contributions régionales augmenter, spécialement celles de l'ancienne Région 3 qui faisaient beaucoup appel au bénévolat et avaient peu de frais structurels. Nous avons constaté que certaines paroisses bénéficient des revenus de leur patrimoine alors que d'autres en sont dépourvues.

Dissolution de la paroisse de Colombier – Vullierens

Ce dossier a également préoccupé la région. A la demande de Colombier – Vullierens, le Conseil régional a contacté les paroisses de Lonay – Préverenges, du Pied du Jura et de Morges pour trouver la meilleure solution pour répartir les villages. Le 31 juillet, le pasteur Lennert a quitté la paroisse. Il a fallu réorganiser les cultes pour assurer le suivi. La dissolution a été fixée au 31 décembre 2011.

Les villages d'Aclens, Romanel et Vullierens rejoignent la paroisse de Lonay – Préverenges, Colombier et Saint-Saphorin la paroisse de Morges, Clarmont la paroisse du Pied du Jura.

Pour terminer, le Conseil régional tient à remercier toutes les personnes qui contribuent fidèlement à faire vivre l'Eglise dans notre région.

Nelly Hofmann

Secrétaire

Jean-Paul Bourgeois

Président du Conseil régional